

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 12 décembre 2015

L'an deux mille quinze et le douze décembre à treize heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MEAILLES, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la Présidence de Madame PONS-BERTAINA Viviane, Maire.

Etaient présents : Mmes et Mrs les conseillers municipaux en exercice, sauf BIANCO Serge et DESIR Jean, absents.
Monsieur BONNET Jean Charles a été élu secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

1/ 1^{ère} délibération : DETR 2016 – Alimentation en eau potable de la gare de Méailles.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de réaliser les travaux d'alimentation en eau potable de la gare de Méailles.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 73 200 € HT plus 10 % pour divers et imprévus soit 80 520 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

Montant de l'opération	80 520 € HT
Subvention de l'Etat – DETR 30 %	24 156 €
Autofinancement Commune 70 %	56 364 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte le devis et le plan de financement
 - décide de la réalisation des travaux,
 - sollicite l'aide de l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016, pour obtenir une subvention au taux le plus élevé possible,
 - autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.
 - dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune.
- Approuvé à l'unanimité.

2/ 2^{ème} délibération : DETR 2016 – Méailles, espace tourisme, activités, loisirs et détente.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'aménagement d'un espace tourisme, activités, loisirs et détente sur la Commune.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 125 198 € HT plus 10 % pour divers et imprévus soit 137717 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

Montant de l'opération	137 717.00 € HT
Subvention de l'Etat – DETR 40 %	55 086.80 €
Autofinancement Commune 60 %	82 630.20 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte le devis et le plan de financement
 - décide de la réalisation des travaux,
 - sollicite l'aide de l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016, pour obtenir une subvention au taux le plus élevé possible,
 - autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.
 - dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Commune.
- Approuvé à l'unanimité.

3/ 3^{ème} délibération : décision modificative – M49 – budget eau/assainissement.

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	-500.00	
6541	Créances admises en non-valeur	-500.00	
6378	Autres taxes et redevances	1000.00	
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1641	Emprunts en euros	-10000.00	
2318	Autres immo. corporelles en cours	10000.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Approuvé à l'unanimité.

4/4^{ème} délibération : vote de crédits supplémentaires - M14 – budget général de la Commune.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
132 - 00	Subv. d'équipemt non transférables		10000.00
1687 - 00	Autres dettes		1000.00
2157 - 000	Matériel et outillage de voirie		-1000.00
1687 - 000	Autres dettes	10000.00	
TOTAL :		10 000.00	10 000.00

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Approuvé à l'unanimité.

5/ 5^{ème} délibération – décision modificative - M14 – budget général de la Commune.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
231-000	Immobilisations corporelles		3200.00
2131-000	Bâtiments publics	3200.00	
TOTAL :		3200.00	3200.00

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Approuvé à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h30.